

L'ÉTAT EN CHARENTE

C'est avec plaisir que je vous présente un bilan de l'action menée en 2011 par les services de l'Etat dans le département de la Charente.

Ce bilan, volontairement concis, met en valeur un choix d'actions concrètes illustrant la mise en œuvre en Charente des grandes politiques publiques, telles que la sécurité, l'aménagement du territoire, la cohésion sociale, le soutien à l'emploi et la réforme de l'Etat.

Il témoigne de l'engagement au quotidien des fonctionnaires et de leur dévouement au service de leurs concitoyens et de notre département.



DANIELE POLVE-MONTMASSON
PRÉFÈTE DE LA CHARENTE

Le bilan 2011



Protéger le citoyen

pages 2 et 3



Aménager le territoire

pages 4 et 5



Renforcer le lien social

pages 6 et 7



Soutenir l'emploi

page 8

L'Etat au service du citoyen

page 9

Les dotations de l'Etat

page 10



L'organigramme des services de l'Etat

page 11

Protéger le citoyen



Sécurité publique: on a constaté une baisse (-4,23 %) des atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes, des infractions économiques et financières (- 2,55 %) et des vols par effraction commis dans les locaux industriels et commerciaux (- 1,03 %) grâce à une progression constante de l'efficacité des services (+14,24 % d'infractions révélées) et l'activité permanente de la cellule anti-cambriolage dans un département qui a connu une hausse importante de cambriolages sur une année (+11,79%)

Sécurité civile: gestion des crises, exercices de sécurité civile et contrôle du respect des règles de sécurité incendie dans les établissements recevant du public.

Sécurité routière: Les résultats 2011 encourageants (- 23% de tués sur la route) La mobilisation de tous est nécessaire pour faire reculer l'insécurité routière et faire de la route un lieu de vie partagé.

Journée de la sécurité intérieure

Le 8 octobre 2011, la 4^{ème} édition de la Journée de la Sécurité Intérieure

a été un moment privilégié de dialogue et de rencontre entre la population et les acteurs de la sécurité, policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs-pompiers volontaires, membres de l'association de radio-amateurs au service de la sécurité civile, bénévoles de la Croix Rouge, de la Prévention Routière et des personnels de la préfecture, qui se sont tous mobilisés pour faire découvrir leurs métiers et leurs missions.



Des brigades sur le terrain

La présence sur le terrain de binômes de policiers en uniforme chargés d'une triple mission de **prévention, de dissuasion et de répression** améliore le lien de confiance entre la police et la population.

Les actions de terrain des brigades de patrouilleurs déployées dans la circonscription de sécurité publique d'Angoulême et de Cognac constituent un outil supplémentaire pour renforcer la lutte contre la délinquance au quotidien et veiller au respect de la tranquillité publique, notamment en matière de nuisances sonores, ou encore d'occupation des halls d'immeubles et d'incivilités.



Violences et Incivilités

Le 9 septembre 2011, la **cellule départementale de prévention et de lutte contre les incivilités dans le sport**, qui associe les services de l'Etat, gendarmerie, police, direction de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), le Procureur de la République et les responsables du mouvement sportif départemental, s'est réunie sous la présidence du Préfet.

Les services de la DDCSPP peuvent être contactés par les dirigeants associatifs, responsables de clubs ou élus locaux, en cas de tensions, d'incivilités ou de violences physiques ou verbales régulièrement constatées autour d'une enceinte sportive.

Le plan anti hold-up

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le **plan anti Hold-up** a été activé. Les policiers ont assuré une surveillance étroite des établissements financiers, des transporteurs de fonds, bijouteries, débits de tabac, stations-service et tous commerces menacés de vol à main armée.

La protection des grandes surfaces de distribution, des centres commerciaux et des parkings particulièrement concernés en cette période de l'année par les comportements délictueux et violents, a été renforcée. Les rues piétonnes d'Angoulême et la galerie commerciale du Champ de mars ont ainsi fait l'objet d'une attention toute particulière.

Dans le même temps, la population a pu bénéficier du dispositif «**tranquillité vacances**» et «**tranquillité seniors**» Une campagne de sensibilisation a également été menée auprès des personnes âgées concernant les vols dits « par ruse » à la demande de certains maires de la circonscription.

Police environnementale

Bilan de l'unité territoriale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)

La Charente compte:

- 377 installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) autorisées, dont 4 classées SEVESO haut, 22 SEVESO bas, 26 IPCC et 62 carrières
- le plan de protection des risques technologiques Hennessy-Chais de Cognac approuvé
- 118 visites d'inspections
- 16 arrêtés d'autorisation délivrés
- 2 procès verbaux, actions pénales

Bilan de la direction de la cohésion sociale et de la protection des populations

- 40 ICPE contrôlés
- 6 industries agroalimentaires contrôlées

Sécurité alimentaire

Les inspecteurs du service de l'alimentation ont mené 590 inspections en 2011 qui ont parfois donné suite à des procédures administratives ou pénales :

- 41 avertissements administratifs
- 31 mises en demeure de procéder à la mise en place d'actions correctives
- 3 fermetures administratives de l'activité restauration (un traiteur, un restaurant et un centre de vacances)

Aménager le territoire



La Charente a des atouts territoriaux qu'il convient d'accompagner.

En 2011, l'accent aura été mis notamment sur :

- le renforcement de l'accessibilité du territoire par le développement des infrastructures routières et la préparation du chantier de la ligne à grande vitesse
- la reconnaissance des atouts de la ruralité par la labellisation de trois pôles d'excellence rurale et le soutien à l'agriculture dans une période de sécheresse

ceci dans le cadre de la redéfinition d'une nouvelle coopération intercommunale renforcée.

Une coopération renforcée

Le schéma départemental de coopération intercommunale a été arrêté le 22 décembre 2011 par la Préfète de la Charente.

Ce document, qui avait recueilli l'avis favorable des élus de la commission départementale de la coopération intercommunale, est destiné à servir de cadre de référence à l'évolution de l'intercommunalité dans le département.

Le nouveau schéma valide :

• deux fusions-extensions de communautés de communes :

- celles du Pays de Villefagnan, de Ruffec, des Trois Vallées avec extension à la commune de Villefagnan
- celles du Montmorélien, du Pays de Chalais, du Pays d'Aubeterre avec extension aux communes de Châtignac, Rioux-Martin, Saint Laurent des Combes et Yviers

• l'extension de six communautés de communes :

- la CDC du Pays Manslois aux communes de Cellefrouin et de La Tâche
- la CDC de la Région de Châteauneuf aux communes de Birac, Eraville, Malaville, Touzac et Viville
- la CDC de Haute Charente à la commune de Verneuil
- la CDC de Seuil Charente Périgord à la commune de Roussines
- la CDC d'Horte et Lavalette à la commune de Chadurie
- la CDC de Charente Boëme-Charraud à la commune de Voulgézac

Soutenir l'agriculture

L'année 2011 restera comme une année marquée par **une sécheresse exceptionnelle** dans sa précocité et son intensité, au moins comparable à celle de 1976.

Pour les agriculteurs, les conséquences ont été graves: le manque d'eau a ralenti la croissance des cultures et altéré leur qualité et les rendements, ce qui a entraîné une pénurie de fourrage indispensable à l'alimentation animale.

Plus d'un quart de la production de céréales, plus de la moitié de la production des prairies et environ 20 % du maïs ensilage ont été perdus en 2011.

L'arrêté ministériel du 12 juillet 2011, a reconnu pour toutes les communes de la Charente **le caractère de calamité agricole pour ces dommages**.

A ce titre, plus de 1100 éleveurs ont bénéficié du dispositif d'indemnisation pour un montant total de 4,9 M€ versés.

L'opération paille

Pour satisfaire à la demande de fourrage des agriculteurs charentais **une vaste opération « paille »** a été mise en œuvre ; les transporteurs et les forces armées se sont mobilisés afin de livrer par route et par voie ferroviaire, dans les meilleurs délais et conditions, **10 000 tonnes de fourrage** des zones céréalières vers les zones d'élevage.



Le logement

L'année 2011 a également permis d'afficher de bons résultats en matière de programmation de **logements sociaux, d'amélioration de l'habitat et de lutte contre l'habitat indigne**.

Sur le parc public, la production de 162 logements sociaux et très sociaux est supérieure à l'objectif initial fixé à 115 logements.

Sur le parc privé, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) a poursuivi son action en matière de lutte contre l'habitat indigne, en redonnant un caractère de décence après travaux à 96 logements dont 47 sur le Grand Angoulême. En Charente, 30 logements ont été sortis de l'insalubrité.

Le vaste chantier lié aux opérations de renouvellement urbain (ORU) sur Angoulême et Soyaux s'est poursuivi en 2011, avec notamment un Comité d'engagement de l'ANRU qui a validé en avril 2011 les évolutions des



projets pour lesquelles 2,5 M€ ont été engagés. Les opérations en cours ont permis le versement par l'Agence Nationale de 3 M€ en faveur des porteurs de projets.

Aménager le territoire



Les infrastructures routières

181,42 M€ sont engagés en Charente au titre du plan de modernisation des itinéraires Poitou-Charentes 2009-2014. Les travaux inscrits dans le cadre de ce plan se sont poursuivis en Charente en 2011.

RN 141- Déviation de La Rochefoucauld: d'un montant de 60 M€, financée par l'Etat à hauteur de 45,20 M€, elle a été ouverte à la circulation en décembre 2010.
Déviation de Chabanais: la traversée de l'agglomération de Chabanais, très étroite, conjuguée à un trafic important de 9000 véhicules par jour dont 15 % de poids lourds rend la circulation dangereuse.

L'affectation par anticipation d'une enveloppe de plus de **37 M€** a permis de débiter les travaux de réalisation d'une déviation de 12 km à 2 x 2 voies attendue depuis longtemps, dont le coût d'objectif s'élève à 112 M€, le financement étant assuré entièrement par l'État.

L'aménagement de ce tronçon de la RN 141 s'inscrit dans celui plus vaste de la Route Centre Europe Atlantique- RCEA, grande liaison est-ouest destinée à ouvrir la façade Atlantique (Saintes-Royan) vers le sillon Rhodanien et le réseau autoroutier de l'Est de la France.

L'excellence rurale

En 2011, **trois pôles d'excellence rurale** innovants, créateurs d'emploi, ont été labellisés; ils seront financés par l'Etat et les fonds structurels européens.

Le pôle innovation, haut de gamme et export dans la filière THC (textile, habillement, chaussure) recevra une aide de l'Etat de 743 700 €. Ce projet vise à positionner la filière charentaise sur un créneau qui assure sa pérennité face à la concurrence asiatique et contribue à la défense des emplois locaux.

Le pôle «d'architecture et de design de Boisbuchet» à vocation économique (développement de produits) éducative (master class de design) et culturelle (expositions estivales pour le réseau des villes d'art) recevra une aide de l'Etat de 470 000 €.



Le pôle «services à dominante culturelle pour une dynamique rurale» porté par la communauté de communes des 4B Sud Charente recevra une aide de l'Etat de **1 M€**



En ouvrant les portes du chantier de la déviation de Chabanais-Etagnac sur la RN 141, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement a fait découvrir à la population locale toute la dimension technique d'un chantier. L'accent était mis sur les métiers des travaux publics et sur la sécurité routière. Objectif atteint, avec plus de 120 scolaires et 450 visiteurs

La ligne à grande vitesse

Le chantier de la **Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA)** représente pour le département de la Charente un potentiel considérable de développement et mobilise l'ensemble des acteurs locaux. **Une convention de partenariat** sur les retombées économiques et sociales du chantier de la LGV en Charente a été signée entre l'Etat, le Conseil général, la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême, la Communauté de Communes de Cognac, la Chambre Economique Consulaire, Pôle Emploi et COSEA.

A l'occasion du lancement du chantier de construction de la ligne, **un forum «La Ligne à Grande Vitesse, l'avenir de la Charente»** a été organisé le jeudi 22 septembre 2011 à l'espace Carat à Angoulême, afin d'engager la réflexion sur la place du département de la Charente dans le réseau européen des territoires desservis par la grande vitesse. Il a réuni plus de 500 représentants du monde socio-économique local et accueilli 1000 visiteurs venus découvrir le chantier.

Principaux chiffres de la LGV en Charente:

- 47 communes concernées
- 98 km de tracé plus trois raccordements
- 6 viaducs dont 3 passages sur le fleuve Charente
- 1 base travaux ferroviaires à VILLOGNON
- 1 sous-station électrique à MARSAC



Renforcer le lien social



la lutte contre les exclusions et la marginalisation,
l'aide aux quartiers prioritaires de la politique de la ville,
la prévention du décrochage scolaire,
le soutien à la culture,
la promotion du sport,
la défense des valeurs républicaines,
ont été quelques-uns des objectifs des services de l'Etat en 2011 destinés à favoriser et renforcer le lien social.

Mobilisation pour les sans abri

Le 13 décembre 2011, la Préfète de la Charente a inauguré le **nouvel accueil nocturne**, situé 17 avenue de Lattre de Tassigny à Angoulême.

Cette structure fait partie intégrante du dispositif du **plan hivernal 2011-2012** destiné à renforcer la veille sociale et à accroître les capacités d'hébergement durant les périodes où la baisse des températures aggrave la situation de fragilité des publics en difficulté.

Compte tenu des conditions climatiques, **le niveau 2 « grand froid »** a été activé du 14 au 18 janvier puis du 31 janvier au 14 février 2012.

Au cours de ces 19 jours de mobilisation :

- 697 appels ont été enregistrés au 115
- 67 personnes ont été rencontrées à l'occasion des maraudes
- 43 personnes ont été accueillies à l'accueil nocturne
- 467 personnes ont été accueillies à l'accueil de jour l'Eclaircie
- 190 personnes ont été accueillies à l'accueil de jour Le Puzzle.



Développement du sport

L'Etat a réparti en 2011 **676 350 €** entre **300 clubs** et comités départementaux sportifs, dont **60 993 €** pour l'accompagnement éducatif, **61 900 €** pour les petits équipements sportifs et **118 735 €** pour l'emploi sportif.

L'action de l'Etat dans les quartiers

L'Etat par le biais de l'Agence pour la cohésion sociale et de l'égalité des chances (ACSE) mène une politique volontariste en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la Ville. L'objectif de cette politique est de favoriser l'égalité des chances en matière d'éducation, faciliter l'accès à la culture, à la santé, à l'emploi, développer le lien social et prévenir la délinquance.



En 2011, l'Etat a investi **804 620€** dans le cadre des **contrats urbains de cohésion sociale du Grand Angoulême et de Cognac**, reconduits jusqu'en 2014.

Les programmes de réussite éducative ont été financés à hauteur de **300 000€**, **109 000€** étant consacrés à des actions en faveur de la santé, dont le financement des ateliers santé ville, **93 000€** pour des programmes de développement économique des quartiers et pour l'emploi de leurs habitants. Les **39 adultes relais** financés par l'Etat ont poursuivi en 2011 leur travail de médiation sociale et culturelle dans les quartiers.

L'ACSE et le Ministère de l'enseignement supérieur ont également labellisé **une cordée de la réussite** qui a permis la mise en réseau notamment de l'IUT d'Angoulême, tête de cordée, avec le LISA, l'EIA et trois collèges des quartiers prioritaires: les collèges Michèle PALLET, Romain ROLLAND et Pierre BODET. Elle offrira aux jeunes de ces collèges l'opportunité de découvrir des filières d'excellence et d'en faciliter leur entrée. Ce dispositif complète les internats d'excellence de Confolens et de Montembœuf, financés par l'Etat permettant à des jeunes scolarisés, qui connaissent des difficultés compromettant leurs chances de réussite, de poursuivre leur scolarité dans de meilleures conditions.

Les priorités de santé

Le projet stratégique régional de santé élaboré sous l'égide de l'agence régionale de santé Poitou-Charentes a été adopté le 5 décembre 2011.

Il décline la politique de santé à mettre en œuvre dans les 4 départements de la région pour les prochaines années

- Améliorer la prise en charge des cancers, des maladies rares et des maladies chroniques
- Promouvoir la prévention de la santé
- Accompagner les personnes âgées et handicapées
- Mieux organiser la prise en charge de la santé mentale
- Protéger la santé des populations contre les risques sanitaires.

Prévenir le décrochage scolaire

Priorité nationale, la lutte contre le décrochage scolaire repose sur :

- le repérage des décrocheurs de 16 ans et plus grâce à un système interministériel d'échanges d'information
- la coordination des acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes par l'intermédiaire de 3 plates-formes locales (Angoulême, Cognac et Confolens) de suivi et d'appui aux décrocheurs, dont le directeur des services académiques de la Charente assure la coordination départementale.

Durant l'année scolaire 2010-2011, **731 jeunes** (dont les 2/3 viennent de l'enseignement professionnel) issus des quartiers difficiles de la politique de la ville ou de territoires ruraux éloignés géographiquement et socialement de l'école, ont été pris en charge; **70%** se sont vus proposer une solution de rescolarisation.



Renforcer le lien social

Charte du bénévolat

Les organisateurs des nombreux festivals organisés chaque année en Charente, tels que Musiques métrisses, Blues passion, le festival de la BD, le festival de Confolens qui contribuent fortement à l'animation culturelle locale, font régulièrement appel à des bénévoles.

Une charte a été signée le 30 septembre 2011 entre le Préfet, le Procureur de la République et les organisateurs des événements pour rappeler le cadre juridique du bénévolat, sécuriser son usage et donc simplifier l'organisation des nombreux festivals en Charente.

Citoyenneté

En 2011, 200 étrangers résidant en Charente ont rejoint la communauté nationale : 124 par décret de naturalisation et de réintégration, 57 par déclaration de nationalité par mariage et 19 enfants mineurs par déclaration de nationalité

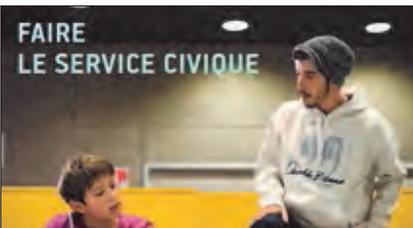
Après avoir rappelé les droits et devoirs qui résultent de cet engagement, le Préfet, lors d'une cérémonie officielle a convié l'assistance à écouter l'hymne national.

Chaque nouveau français s'est vu remettre un livret d'accueil et un ouvrage

"Raconte-moi la République"



Le service civique permet de s'engager, pour une période de six à 8 mois dans une mission en faveur de la collectivité. Le département de la Charente a vu en 2011 sa montée en puissance; il compte 43 structures agréées pour 49 missions différentes exercées par plus de 200 volontaires.



En accomplissant une mission de Service Civique, chaque citoyen

a la possibilité de recevoir et de transmettre le sens des valeurs républicaines et de contribuer au renforcement du lien social.

mémoire

L'exposition nationale "La dissidence en Martinique et en Guadeloupe 1940-1945" a été inaugurée le 12 octobre 2011 à Angoulême, en présence de nombreux responsables d'associations d'anciens combattants.

Réalisée par l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre, cette exposition lève le voile sur un sujet méconnu de notre histoire nationale.

Les personnalités présentes ont découvert comment nos compatriotes ultramarins se sont engagés en dissidence.

Bon nombre d'entre eux, intégrés à la 1ère Division de la France Libre ou au Bataillon de Marche des Antilles n°5, ont pris part à la Campagne d'Italie en 1943 puis à la libération du territoire métropolitain, notamment en Alsace et sur la poche de Royan.

Le handicap à l'école

Le collège Pierre Mendès France de Soyaux fait figure de bon élève en terme d'intégration des adolescents en situation de handicap. Il en reçoit trois fois plus que le taux académique.

Le 2 décembre 2011, lors de la journée nationale de sensibilisation au handicap dans les établissements scolaires, les parents d'élèves et la presse régionale ont découvert les locaux, du fonctionnement des classes et présenter les modalités de la prise en charge dans l'établissement des élèves handicapés.



En Charente, on constate depuis 2009 :

- une augmentation de 26,38 % des effectifs des élèves handicapés scolarisés ;
- une hausse importante des élèves bénéficiant d'un accompagnement individuel (29,4 %),
- des effectifs en légère croissance dans les 18 classes pour l'inclusion scolaire du 1er degré et une augmentation très significative (75 %) de la scolarisation dans les unités localisées pour l'inclusion scolaire (8 en collèges et 2 en lycées professionnels)

Laïcité

La conférence départementale de la liberté religieuse de la Charente a été installée le 14 novembre 2011 avec pour mission de favoriser le dialogue entre les cultes et l'Etat au niveau local. Le Secrétaire Général de la préfecture, désigné en qualité de « correspondant laïcité » est le référent sur l'ensemble des questions liées à l'application du principe de laïcité et notamment de la mise en œuvre du principe de neutralité du service public à l'égard des opinions religieuses.

Culture et patrimoine

En 2011, l'Etat a versé plus de 6 M€ de subventions pour financer des actions dans le domaine culturel dont:

- 147 327 € pour le musée de la bande dessinée d'Angoulême
- 755 000 € pour le théâtre d'Angoulême
- 400 000 € pour le centre gallo-romain de Chas-senon
- 9000 € pour le festival imprévu de Montemboeuf
- 1 800 000 € pour le fonctionnement de l'école européenne de l'image
- 226 000 € pour le festival international de la bande dessinée d'Angoulême



Soutenir l'emploi



Fin décembre 2011, la Charente comptait 16.069 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en catégorie A, soit +10,1 % sur un an (+5,7 % en Poitou-Charentes sur un an).

Cette dégradation du marché du travail a touché plus particulièrement le secteur industriel (imprimerie/papeterie/cartonnerie, industrie électrique et mécanique) et le secteur de la construction. Le Bassin de Cognac (+7,4 % demandeurs d'emploi sur un an) a mieux résisté que celui de Confolens (+ 9,8 %) ou d'Angoulême (+ 11 %) grâce notamment à une activité « Cognac » très soutenue.

L'Etat a œuvré en 2011 en faveur de l'emploi.

La mobilisation pour l'emploi

Le Plan de mobilisation pour l'Emploi a été mis en œuvre et décliné en 2011 autour des axes suivants :

- l'emploi des jeunes (développement de l'alternance, contrat d'autonomie dans les zones éligibles au dispositif)
- le renforcement de l'accompagnement des demandeurs d'emploi de longue et très longue durée / politique des contrats aidés
- la formation des demandeurs d'emploi
- la sécurisation des parcours professionnels tout au long de la vie.

L'insertion des personnes les plus en difficulté : les contrats aidés

Au 31 décembre 2011, ont été conclus au bénéfice des publics les plus en difficultés et les plus éloignés de l'emploi :

- **389 contrats d'initiative pour l'emploi** (CIE)
- **2936 contrats d'accompagnement dans l'emploi** (CAE)

dont 961 cofinancés par le conseil général.

En cours d'année, plusieurs décisions ont été prises pour relancer la prescription pour le C.A.E.

- relèvement du taux de prise en charge par l'Etat des salaires des contrats aidés et plus particulièrement pour les seniors et chômeurs de longue durée: 80 % pour seniors et chômeurs de longue durée (pour 60 % initialement) et bénéficiaires des minima sociaux, 70 % pour les autres publics (pour 60 % initialement).

- actions de communication par Pôle Emploi et par les Sous-préfets dans le cadre des SPEL, notamment pour sensibiliser les communes sur les nouveaux taux.



Le service public de l'emploi

Coordonnés par les sous-préfets, les services publics de l'Emploi local (SPEL) mis en place dans chaque chef lieu d'arrondissement de la Charente permettent aux acteurs et partenaires locaux (UT DIRECCTE, pôle emploi, les missions locales, organismes consulaires, conseil général et régional..) d'impulser des actions et trouver des solutions au plus près des territoires.

L'aide aux filières structurantes



La Charente a su développer une filière image innovante et créatrice d'emplois. L'Etat l'accompagne via différentes actions, dont est à souligner la délivrance en 2011 du label « grappe d'entreprises » à l'association 16000 images par la DATAR. Une grappe d'entreprise est un réseau constitué majoritairement de PME et TPE regroupées sur un même territoire et appartenant souvent à une même filière, mobilisé par une volonté commune qui se manifeste par une stratégie partagée et la mise en place de services et actions concrets et mutualisés. Ce label a permis de débloquer des crédits Etat qui contribueront à financer des actions de structuration de la filière image.

La mécatronique représente sur le territoire du Grand Angoulême un peu plus de 100 entreprises et 6500 salariés avec la présence de leaders mondiaux. En 2011, le Grand Angoulême et l'Etat ont décidé de soutenir activement cette filière via un plan de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et notamment eu égard :

- aux besoins de formations, en particulier pour les faibles niveaux de qualification,
- au maintien des seniors dans l'emploi,
- au transfert de compétence des seniors aux autres salariés (tutorat,...).

L'enjeu, au travers des résultats attendus est d'accroître la compétence des femmes et des hommes de ces entreprises, de favoriser le maintien du savoir-faire dans les usines et donc de contribuer à leur compétitivité.

Le chômage partiel

En 2011, 81 entreprises ont mis en œuvre le chômage partiel après décision d'autorisation et majoritairement du secteur industriel :

- 1.028 salariés ont été concernés par cette mesure.
- 55.000 heures ont été chômées et indemnisées

L'alternance: une évolution positive

Apprentissage (entrées)			contrats de professionnalisation (entrées)		
2009	2010	2011	2009	2010	2011
1761	1819	1979	370	376	457

L'Etat, les chambres consulaires, Pôle Emploi, les missions locales et les principaux acteurs de l'apprentissage ont signé le 7 octobre 2011 une convention portant création du Club de Développement des Deux Alternances (CD2A) avec pour objectifs :

- de mutualiser la connaissance des offres de formation en alternance du département pour apporter une réponse adaptée et coordonnée.
- de coordonner l'action des développeurs pour accroître la promotion de l'alternance, faciliter la conclusion et le suivi des contrats.

L'État au service du citoyen



La réforme de l'administration territoriale de l'État a conduit à une simplification des structures, plus lisibles pour les citoyens et les élus locaux, avec la volonté de rendre un service plus efficace à l'usager.

Dans un contexte budgétaire contraint, cette réorganisation a permis de réaliser des économies en mutualisant les moyens de l'État notamment dans les domaines de l'immobilier et des ressources humaines.

Une préfecture performante

L'année 2011 a été marquée, dans les préfectures et sous-préfectures, par une très forte dynamique en terme de performance. Dans un souci de mieux répondre aux attentes des usagers, la préfecture de la Charente s'est engagée dans une démarche de qualité de service. Au terme d'une année de travail collectif de réflexion sur l'amélioration des procédures animé par le responsable qualité la certification qualipref a été remise par le représentant de l'AFNOR à la Préfète de la Charente.

La Charente est la 12^{ème} préfecture à obtenir cette reconnaissance qui représente un pari sur l'avenir, celui de maintenir la confiance des usagers par une amélioration de la qualité du service rendu.



Le service à l'usager

La qualité du service rendu aux usagers est au centre des préoccupations de la préfecture et des sous-préfectures de la Charente. L'entrée en service du SIV a permis de moderniser et simplifier la procédure d'immatriculation des véhicules.

La mise en place de titres sécurisés est en cours (dont le permis de conduire au format européen en janvier 2013)

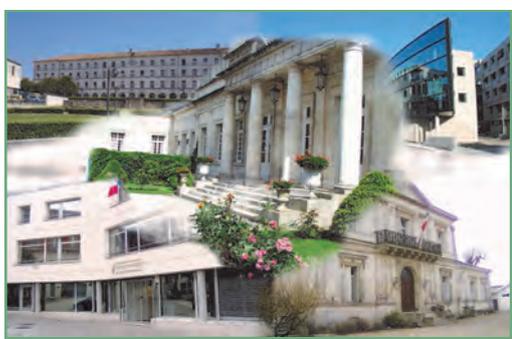
Ces améliorations revêtent pour l'usager des avantages très concrets: rapidité, proximité, sécurité et qualité.

En 2011, les services de la préfecture et des sous-préfectures ont traité:

63707 immatriculations dont 70,53% par la préfecture et 29,47 % par les professionnels

31715 cartes nationales d'identité

8175 demandes de passeports biométriques



Une gestion unifiée du patrimoine de l'État

L'État a profondément réformé la gestion de son patrimoine immobilier pour se doter d'un parc plus économe, plus resserré, mieux adapté à ses missions et pour offrir aux usagers de meilleures conditions d'accueil.

A Angoulême, 3 sites ont été libérés et ont fait l'objet d'une procédure de cession; la vente, pour un montant de 1 066 000 €, des 1 350 m2 de locaux devenus vacants, a permis le financement des travaux nécessaires au regroupement des services et contribué au désendettement de l'État

La majeure partie des services de l'État sont désormais regroupés à Angoulême sur un nombre réduit de sites.

- **La préfecture** : rue de la préfecture et rue de l'arsenal
 - **La direction départementale des territoires** : rue du Docteur Duroselle
 - **La direction départementale des finances publiques**
 - **La direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations**
 - **L'unité territoriale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi**
 - **L'Inspection académique**
 - **L'Office national des anciens combattants**
 - **Le service territorial de l'architecture et du patrimoine**
 - **L'unité territoriale de l'Agence régionale de santé**
- autour de la place du champ de Mars

 Voir organigramme des services de l'État page 11

Une mutualisation interministérielle

Les services de l'État en Charente sont à l'initiative de mutualisations innovantes en matière d'activités supports qui renforcent l'unité de l'État territorial.

Un bureau interservices de l'immobilier et de la logistique mutualisés, regroupant des agents de la préfecture, de la direction départementale des territoires et de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations a été créé : son périmètre d'activité recouvre des domaines aussi divers que le suivi des regroupements de services et des travaux immobiliers dans le cadre du schéma départemental pluriannuel de stratégie immobilière, l'hygiène et la sécurité des agents et des bâtiments, la mise en œuvre d'un standard commun et le traitement mutualisé du courrier et de l'accueil général. Cette nouvelle organisation a permis de réaliser des 125 000 € d'économies sur le budget de fonctionnement.

Les sous-préfectures se réorganisent

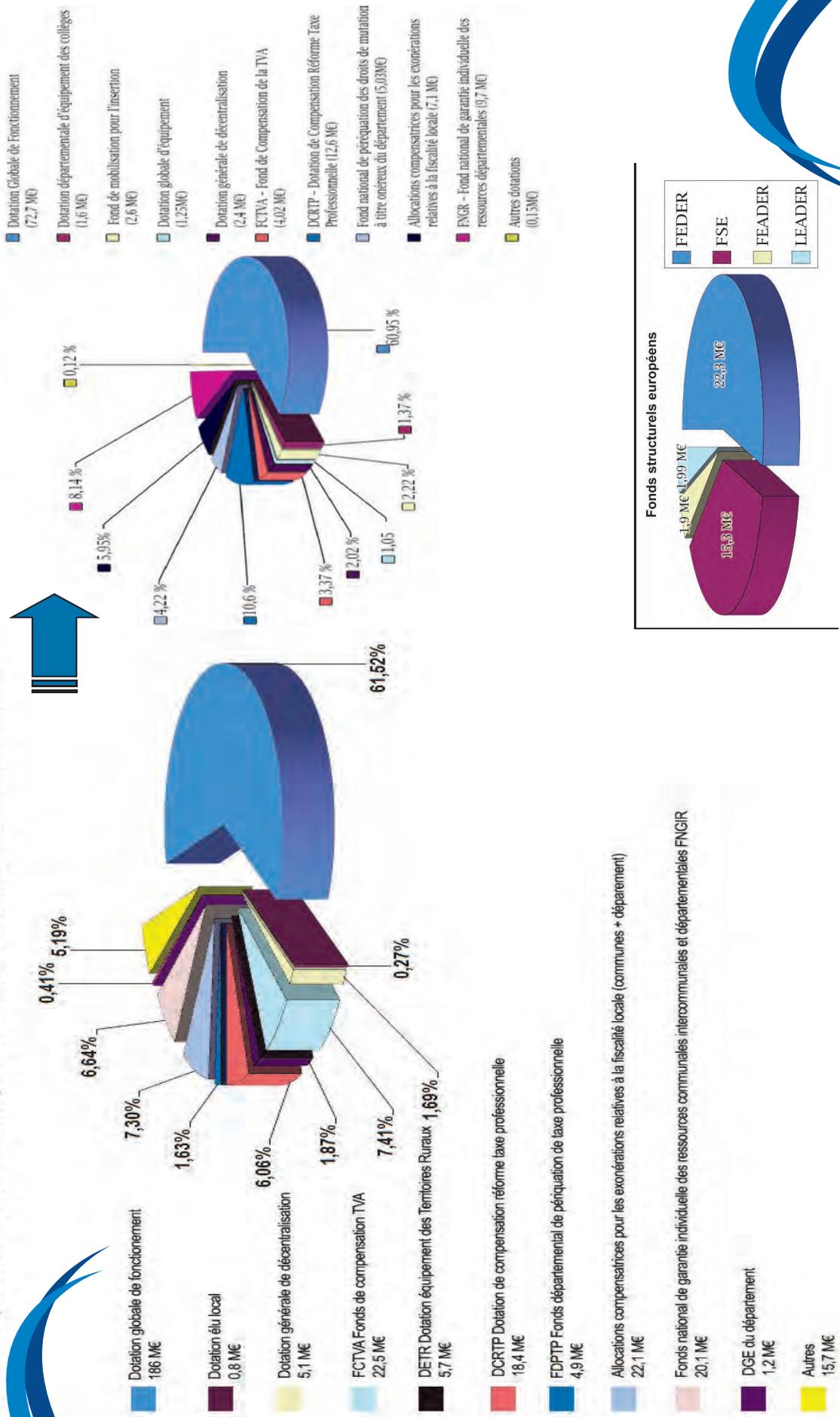
La mise en œuvre de la directive nationale d'orientation des préfectures 2010-2015 a conduit les sous-préfectures de Cognac et de Confolens à transférer des missions en préfecture: instruction et délivrance des CNI, activités de réglementation: armes, débits de boissons, agréments garde-chasse.

Au-delà de son rôle en matière d'animation territoriale et de conseil aux collectivités, le sous-préfet est désormais amené à exercer des missions plus affirmées dans les domaines de la sécurité, dont la sécurité routière et d'animation de politiques interministérielles, dont l'emploi et la cohésion sociale.

Les services de l'État en 2011

En 2011, l'État a versé 303,15 M€ aux collectivités charentaises

dont 119,31 M€ versés au Conseil Général



Organigramme des services de l'État en Charente



Prefète
Danièle POLVE-MONTMASSON



Secrétaire général de la Préfecture de la Charente
Frédéric PAPET
7,9 Rue de la Préfecture
16023 Angoulême Cedex
Standard Téléphone : 05 45 97 61 00
Standard Télécopie : 05 45 97 61 00
Service vocal : 0 821 80 30 16
Courriel : pref.celleule-courrier@charente.gouv.fr



Directeur de cabinet de la Préfète de la Charente
Ludovic PACAUD
7,9 Rue de la Préfecture
16023 Angoulême Cedex
Standard Téléphone : 05 45 97 61 00
Standard Télécopie : 05 45 97 61 00
Service vocal : 0 821 80 30 16
Courriel : pref.celleule-courrier@charente.gouv.fr



Sous-Préfet de Cognac
Guy TARDIEU
Place Général de Gaulle 16108 Cognac Cedex
Téléphone : 05 45 97 50 00
Télécopie : 05 45 97 50 00
Courriel : sp-cognac@charente.gouv.fr



Sous-Préfète de confolens
Murièle BOIREAU
Rue Babaud Lacroze 16500 Confolens
Téléphone : 05 45 84 01 44
Télécopie : 05 45 85 36 02
Courriel : sp-confolens@charente.gouv.fr



DDFIP
Directrice Départementale des Finances Publiques
Danièle MOUGINOT de BLASI
3, 5 7 place du Champ de Mars
BP 1384
16017 Angoulême Cedex
Téléphone : 05 45 94 37 00
Télécopie : 05 45 94 37 01
Courriel : ddfip.coniaad@sp.finances.gouv.fr



DDT
Directeur Départemental des Territoires
Eric CAMBON de LAVALLETTE
Accueil du public : 43 rue du docteur Durassier 16000 Angoulême
Adresse postale : 7 - 9 Rue de la Pré-
CS 12302 16023 Angoulême Cedex
Téléphone : 05 17 17 37 37
Télécopie : 05 17 17 37 38
Courriel : ddt@charente.gouv.fr



DDCSPP
Directrice Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
Chantal PETITOT
Accueil du public : Cité administrative
Place du Champ de Mars à Angoulême
Adresse postale : CS 22303 Cedex 16023 Angoulême
Téléphone : 05 16 16 62 77
Télécopie : 05 16 16 62 77
Courriel : ddcsp@charente.gouv.fr



GGD
Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale
Colonel Yann TREHIN
Caserne Adolphe 1, L'Espresso
Boulevard de l'Indépendance
16017 Angoulême Cedex
Téléphone : 05 45 37 50 00
Télécopie : 05 45 37 50 00
Courriel : comg.ggd@jgda.mairerie.interieur.gouv.fr



DDSP
Directeur Départemental de la Sécurité Publique
Cédric ESSON
Rue Eugénie Poincaré
16016 Angoulême Cedex
BP 1384
Téléphone : 05 45 39 39 37
Télécopie : 05 45 95 27 57



IA
Directeur académique des services de l'éducation nationale
Jean-Marie RENAULT
Cité Administrative du Champ de Mars
Bât B - Rue Raymond Poincaré
16023 Angoulême Cedex
Téléphone : 05 45 90 14 00
Télécopie : 05 45 90 14 00
Courriel : ia@ia@ac-poitiers.fr



DIRECCTE
Chef de l'Unité territoriale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
Hachmi HAMDAOUI
Adresse : 15 rue des Frères Lumière
BP 1343
16012 Angoulême Cedex
Téléphone : 05 45 68 68 68
Télécopie : 05 45 66 66 66
Courriel : ud-16@dir.ec@sp-16.travail.gouv.fr



DREAL
Chef de l'Unité territoriale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Christophe ROBERT
ZI de Nersac - 33 rue amparo
16440 Nersac
Téléphone : 05 45 38 64 64
Courriel : ut-16-dreal-poitou-cha@developpement.durable.gouv.fr



DRAC
Chef du Service territorial de l'architecture et du patrimoine
Manon HANSEMANN
Bâtiment B - Cité Administrative
4 Rue Raymond Poincaré - Champ de Mars
16000 ANGOULEME
Téléphone : 05 45 97 97 97
Télécopie : 05 45 97 97 96



ARS
Délégué territorial de l'Agence Régionale de Santé Poitou Charentes
Joël LACROIX
8, rue Joseph Wieszinski - CS 22321-
16023 Angoulême Cedex
Téléphone : 05 45 97 46 00
Télécopie : 05 45 97 46 46
Courriel : ars-poit-cha@ars.sante.gouv.fr





Préfecture de la Charente

7-9, rue de la prefecture
CS92301
16023 Angoulême cedex

Tél : 05 45 97 61 00
Fax : 05 45 97 61 16

www.charente.gouv.fr

Directrice de la publication : Mme Danièle POLVÉ-MONTMASSON
Préfète de la Charente

Conception et réalisation : Service de coordination des politiques publiques
Mission coordination interministérielle
Mme Monique GEORGES
Service Interministériel Départemental des Systèmes
d'Informations et Communications
Mr Nicolas TALBOURDET